

Suivi individualisé des élèves



Consultation infirmière spécifique

Il (elle) accueille les élèves pour quelque motif que ce soit y compris d'ordre relationnel ou psychologique, dès lors qu'il y a une incidence sur leur santé ou leur scolarité. Il (elle) accueille **les parents** dans la prise en charge de ou des problèmes identifiés. Il (elle) travaille en étroite relation avec **les professionnels du réseau de santé**.



Dépistages infirmiers

Un **dépistage** obligatoire lors de la 12^{ème} année de l'élève, et des dépistages à tous niveaux de classes, si besoin et à la demande, en concertation avec les équipes pédagogiques.



Suivi des problèmes de santé des élèves à besoins particuliers

Il (elle) participe à la mise en œuvre :

- du Projet d'Accueil Individualisé (PAI),
- du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)



La protection de l'enfance

Il (elle) participe à la politique de protection de l'enfance et agit pour assurer la protection de l'élève.

Promotion de la santé

« ... Vise la mise en place de conditions favorables à la santé et au bien-être des élèves afin de favoriser leur réussite scolaire... »

« ... L'infirmier-ière collabore avec la communauté éducative dans son ensemble et avec les partenaires de l'école, dans le cadre du CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté)... »



Education à la santé

Dans le cadre de l'organisation du parcours éducatif de santé, l'infirmier-ière conseille le directeur d'école ou le chef d'établissement.



L'expertise

Il (elle) apporte l'expertise nécessaire sur les différents sujets qui touchent la santé des élèves :

- éducation nutritionnelle
- activité physique,
- éducation à la sexualité,
- prévention des conduites à risques, en particulier des conduites addictives
- souffrance psychique
- prévention des violences et du harcèlement,
- gestes de premiers secours...

...elle s'inscrit dans une perspective d'éducation globale et d'apprentissage de la citoyenneté...



L'observation et la surveillance épidémiologique

Recueille et exploite des données et peut effectuer des actions de recherche d'indicateurs de santé



La formation

L'infirmier-ière contribue, dans son domaine de compétence, à la formation initiale et continue de l'ensemble des personnels de l'éducation nationale et des étudiants en soins infirmiers.

Activités spécifiques



L'organisation des soins et des urgences

Le directeur d'école ou le chef d'établissement s'appuie sur l'avis technique de l'infirmier-ière.



La gestion des événements traumatiques

L'infirmier-ière peut être sollicité(e) pour participer aux cellules d'écoute et de soutien selon le protocole de gestion de crise du Val d'Oise.



Les maladies transmissibles en milieu scolaire

Sur avis du médecin de l'Education Nationale, l'infirmier-ière collabore à la mise en place, avec le directeur d'école ou le chef d'établissement, des mesures prophylactiques de protection individuelle ou collective.